

Certificat en planification financière (général) - 4731

RESPONSABLES :

Bryan Boudreau-Trudel
819 762-0971 poste 2634

François-Michel Denommé
819 762-0971 poste 2289

SCOLARITÉ :

30 crédits, Premier cycle

OBJECTIFS :

Ce programme d'études est offert à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue en vertu d'une entente avec l'Université du Québec à Montréal. Les crédits acquis dans ce programme peuvent être transférés de telle sorte que, dans le cas d'une mutation d'une région à une autre, l'étudiant peut poursuivre ce programme sans pénalité.

Les quatre codes de ce certificat sont attribués comme suit :

- Code général (4731)
- Programme destiné aux personnes se destinant à obtenir le titre d'assureur-vie certifié (non offert à l'UQAT)
- Programme destiné aux personnels oeuvrant pour le Mouvement Desjardins (4751)
- Programme destiné aux personnels oeuvrant pour Industrielle Alliance (non offert à l'UQAT)

Le programme offre une formation multidisciplinaire destinée aux personnes oeuvrant dans les entreprises de services financiers et celles en assurance-vie, notamment celles qui ont ou auront à intervenir dans le secteur financier comme conseillers en sécurité financière, gestionnaires, conseillers et planificateurs financiers. Ce programme permet aux candidats d'acquérir les connaissances et les compétences requises pour l'exercice de la fonction de planificateur financier. Plus spécifiquement, ce programme développera chez l'étudiant la capacité de communiquer efficacement avec son client afin d'évaluer sa situation financière et d'analyser ses besoins et dans le but de recommander des produits et services financiers qui respecteront les règles juridiques appropriées.

Le programme répond aussi aux exigences de perfectionnement de l'Institut québécois de planification financière (IQPF) et il conduit à l'obtention du diplôme de « planificateur financier ». De plus, il peut aussi mener à l'obtention du titre professionnel d'assureur-vie certifié (A.V.C.) décerné par la Chambre de la sécurité financière.

CONDITIONS D'ADMISSION :

Base collégiale

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques administratives ou l'équivalent québécois et avoir une expérience attestée d'un an dans le domaine de l'assurance ou des services financiers. Une moyenne académique minimale est exigée. Seuil minimal de la cote R : 21,00

REMARQUE

Le candidat ayant terminé le DEC en techniques administratives, option assurance-vie, pourra demander que les stages effectués dans le cadre de ses études collégiales soient reconnus au titre de l'expérience requise à l'admission au certificat.

Base études universitaires

Au moment du dépôt de la demande d'admission, avoir réussi au moins cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire dans une université québécoise.

Base expérience

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir une expérience attestée de deux ans dans le domaine de l'assurance ou des services financiers.

PLAN DE FORMATION :

Général

FIN1125	Analyse des valeurs et portefeuilles (3 cr.) (FIN1113) *
FIN3520	Planification financière personnelle et retraite (3 cr.) (FIN1113) *
FIN5401	Assurances (3 cr.)

FIN6520	Activité d'intégration en planification financière (3 cr.)
FIS2119	Introduction à la fiscalité (3 cr.) (SCO1908) *
FIS3120	Fiscalité avancée (3 cr.) (FIS2119)
JUR1121	Droit des affaires (3 cr.) *
SCO4540	Planification successorale (3 cr.) (FIS3120) 6 crédits optionnels

Cours optionnels

Six crédits parmi les suivants :

ADM5105	Environnement économique de l'entreprise (3 cr.) *
FIN1113	Administration financière (3 cr.) (SCO1908) *
MKG5335	Stratégies de sollicitation en planification financière personnelle (3 cr.)
SCO1908	Introduction à la comptabilité (3 cr.) *

* : Disponible à distance

Règlements pédagogiques :

En raison de contraintes liées à la disponibilité des cours ou au cheminement de ce programme, l'étudiant ne pourra pas terminer ses études dans un délai de douze mois.

Pours s'inscrire au cours FIN6520, l'étudiant doit avoir complété au moins 24 crédits du programme.

NOTES :

Le certificat en planification financière vise à desservir deux groupes d'étudiants : un premier dont l'objectif est de n'acquérir que ce certificat et un second dont l'objectif est de le compléter afin d'obtenir le titre de planificateur financier. Les étudiants qui ne visent que l'obtention du certificat en planification financière devront s'inscrire aux cours SCO1908 et FIN1113. Ceux qui visent aussi à obtenir le titre de planificateur financier devront suivre les cours MKG5335 et ADM5105, les cours SCO1908 et FIN1113 ou leurs équivalents ayant été préalablement réussis dans le cadre d'un autre programme.

La personne ayant un baccalauréat en administration se verra reconnaître les cours ADM5105, FIN1113, JUR1121 et SCO1908.

La personne ayant un baccalauréat en sciences comptables se verra reconnaître les cours FIS2119 et FIS3120 en plus de ceux mentionnés ci-dessus.

PIÈCES SUPPLÉMENTAIRES ET DIRECTIVES PARTICULIÈRES :

Base expérience : Lettre de motivation obligatoire.

ADM5105**Environnement économique de l'entreprise**

Objectifs : Connaître et comprendre le fonctionnement du système économique dans lequel les individus et les organisations prennent leurs décisions. S'initier aux concepts micro-économiques. Comprendre comment les différentes variables macro-économiques peuvent influencer sur la rentabilité et la croissance d'une organisation ainsi que son processus décisionnel.

Contenu : Les systèmes économiques. Le fonctionnement des marchés et les différents modèles de concurrence. Élasticité, offre et demande. Le rôle économique de l'État. Les différents indicateurs de l'activité économique. Taux d'intérêt et taux de change, leurs impacts. Les cycles économiques. Politiques monétaires et budgétaires. Politiques publiques en matière de développement économique régional. Portrait de l'économie de la région incluant le rôle et la place qu'y tiennent les Premières Nations.

FIN1113**Administration financière**

Objectifs : Acquérir les concepts et les techniques d'analyse financière. Se familiariser avec les notions d'évaluation (titres, entreprises, projets). S'initier aux marchés financiers. Être au fait de l'actualité économique et financière.

Contenu : Analyse coût / bénéfice / volume. Analyse de la situation financière. États financiers prévisionnels. Budgets de caisse. Fonds de roulement. Mathématiques financières. Évaluation de titres et d'entreprises. Initiation aux investissements en situation de certitude. Description sommaire des marchés financiers.

FIN1125**Analyse des valeurs et portefeuilles**

Objectifs : S'initier au mécanisme et au fonctionnement des marchés des valeurs mobilières nationaux et internationaux. Évaluer l'importance de l'environnement économique sur la valeur des titres. Se familiariser aux divers titres transigés sur les marchés et aux principaux intervenants de ces marchés. Connaître les outils nécessaires à l'analyse de titres financiers et à la sélection d'un portefeuille approprié à chaque investisseur. Développer son esprit critique des étudiants face aux forces du marché.

Contenu : Contexte économique général et politique monétaire. Marchés financiers et principaux intervenants. Sources d'information. Description, évaluation et analyse de titres tels que les actions ordinaires, actions privilégiées, obligations, titres convertibles, bons et droits de souscription, options, contrats à terme et autres actifs financiers. Fonds de placement. Produits indiciels. Innovations financières. Théories de diversification de portefeuilles.

FIN3520**Planification financière personnelle et retraite**

Objectifs : Se familiariser avec les divers aspects de la planification financière personnelle. S'initier à la planification des stratégies financières. Acquérir les connaissances nécessaires à la réalisation des objectifs de retraite d'un particulier.

Contenu : Le milieu institutionnel financier québécois et canadien. Environnement économique, taux d'intérêt, taux d'inflation, pouvoir d'achat. La gestion budgétaire et la gestion du crédit. Les produits financiers. La planification fiscale. Les assurances. Le financement des études. Les besoins financiers. Les différents régimes de retraite. La planification de la retraite.

FIN5401**Assurances**

Objectifs : Ce cours vise à initier l'étudiant aux éléments clés de la planification financière des particuliers en matière d'assurances de personnes. Au terme du cours, l'étudiant sera en mesure d'évaluer les besoins réels d'assurances de personnes d'un individu; d'analyser les produits d'assurances disponibles sur le marché et de faire des recommandations de couverture appropriées. Il maîtrisera les principes de base de l'assurance, s'initiera aux règles déontologiques et aux caractéristiques techniques des produits d'assurance offerts sur le marché. Il se familiarisera avec les intervenants de l'industrie en assurance de personnes.

Contenu :**FIN6520****Activité d'intégration en planification financière**

Objectifs : Ce cours vise à donner aux étudiants l'opportunité d'appliquer les diverses connaissances qu'ils ont acquises dans le programme à des cas synthèses, simulant ainsi des situations qu'ils devront affronter dans leur pratique quotidienne. Le cours a deux objectifs : il permet aux étudiants de bien maîtriser la matière présentée dans le programme et il leur permet d'appliquer cette matière correctement.

Contenu : Le contenu de ce cours porte premièrement sur la révision des notions de bases telles que: les normes de la planification financière personnelle et le rôle des divers intervenants de l'industrie; l'éthique; les produits et services financiers; les mathématiques financières; les principaux produits en assurance des personnes; le patrimoine familial, l'union de fait, de convention entre actionnaires, de testaments et de succession; la retraite; les notions de fiscalité et de succession; etc. Le cours abordera aussi, dans le cadre d'ateliers pratiques, des études de cas et exercices permettant de faire la synthèse de toutes les connaissances acquises pendant le programme.

FIS2119**Introduction à la fiscalité**

Objectifs : Développer son esprit d'analyse. Développer son jugement professionnel et se sensibiliser aux dimensions éthiques entourant les choix fiscaux. Connaître de façon détaillée la majorité des mesures fiscales s'appliquant aux particuliers et être en mesure de les appliquer adéquatement à des situations courantes. S'initier aux notions d'impôt des sociétés. Solutionner certains problèmes concrets relevant de la fiscalité des particuliers et de la planification fiscale.

Contenu : Historique et structure de la loi de l'impôt. Personnes assujetties. Revenu net. Revenu tiré d'une charge ou d'un emploi. Revenu tiré d'un bien. Revenu tiré d'une entreprise. Introduction aux notions de gain et perte en capital. Déduction pour amortissement. Biens incorporels. Autres revenus et autres déductions. Différents régimes différés de revenu. Détermination du revenu imposable. Calcul de l'impôt d'un particulier. Introduction à l'impôt des sociétés. Déclaration de revenus. Planification fiscale.

FIS3120**Fiscalité avancée**

Objectifs : Développer son esprit d'analyse. Développer son jugement professionnel et se sensibiliser aux dimensions éthiques entourant les choix fiscaux. Finaliser l'étude détaillée des notions de base débutées dans le cours FIS2119 Introduction à la fiscalité. Connaître de façon détaillée les règles fiscales concernant l'imposition des sociétés, des sociétés de personnes, des non-résidents, des fiducies et des personnes décédées. Analyser les questions fiscales corporatives en tenant compte de leurs relations avec les décisions des sociétés et en les situant dans l'optique de la planification. Solutionner certains problèmes concrets relevant de la fiscalité des sociétés.

Contenu : Mécanismes de législation. Révisions. Gain ou perte en capital (notions avancées). Don. Règles d'attribution. Non résidents. Sociétés de personnes. Fiducies. Décès. Imposition des sociétés (notions avancées). Taxes à la consommation fédérales et provinciales. Revue des différentes modifications amenées par les budgets provincial et fédéral. Autres sujets d'actualité. Particularités des PME.

JUR1121**Droit des affaires**

Objectifs : Se familiariser avec les principales notions du droit applicables aux affaires. Comprendre les notions juridiques véhiculées par les concepts de gestion et étudier les implications légales des activités des entreprises.

Contenu : Introduction au droit des affaires et à l'administration de la justice. Distinction juridique entre personne physique et personne morale. Formes juridiques d'entreprises : l'entreprise individuelle, les sociétés, la compagnie,

la coopérative. Le capital-action, responsabilité du propriétaire et des associés entre eux et envers les tiers (publicité légale des entreprises). Devoirs et obligations des administrateurs. Incidence de certaines dispositions matrimoniales et successorales sur l'entreprise. Responsabilité civile extracontractuelle. Responsabilité des professionnels et des administrateurs. Sources et formation des obligations, exécution et extinction. Formation et effet des contrats. Les contrats principalement utilisés en affaire : la vente mobilière et immobilière, le prêt, le mandat, le louage, les assurances. Les contrats relatifs aux sociétés et aux services : le contrat de société, la convention d'actionnaires, le contrat d'entreprise et de service, le crédit-bail. La protection des créanciers, gage commun et droits de préférence : hypothèques mobilières et immobilières, priorités, cautionnement. Entreprises, faillite et insolvabilité. La propriété intellectuelle. Le droit dans le commerce électronique. Les nouvelles réalités légales du commerce.

MKG5335**Stratégies de sollicitation en planification financière personnelle**

Objectifs : Ce cours poursuit les objectifs suivants : familiariser les étudiants avec la fonction marketing dans le contexte des services financiers; comprendre le comportement du client de services financiers; leur donner les outils de base pour analyser et comprendre la dynamique des marchés financiers; développer des compétences en matière de vente, tout particulièrement dans une optique relationnelle.

Contenu : Marketing et ventes dans le contexte de services financiers. Le comportement du client : incidence des facteurs environnementaux et sociologiques. Le comportement du client : incidence des facteurs psychologiques. L'intégration des concepts du comportement du consommateur pour la vente de services financiers. L'approche des marchés : les relations avec la clientèle. L'approche des marchés : la mise en place d'une stratégie relationnelle. Élaboration d'une stratégie marketing: les fondements et la méthode. Communication avec la clientèle. La vente : la performance individuelle. La vente de services financiers : éléments comportementaux. La performance en matière de vente. La performance : la qualité des services.

SCO1908**Introduction à la comptabilité**

Objectifs : Connaître les postulats, principes et procédés fondamentaux de la comptabilité. Préparer des états financiers pour entreprise à propriétaire unique. Être sensibilisé au rôle du système comptable à l'intérieur du processus de gestion de l'organisation.

Contenu : La profession comptable. Définition de la comptabilité et principes comptables généralement reconnus. L'équation comptable. Classement des postes de l'état des résultats et du bilan.

Les formes juridiques d'entreprises.
Comptabilisation des opérations des entreprises commerciales, de services et industrielles incluant les taxes à la consommation. La régularisation des comptes. Le chiffrier. Les journaux auxiliaires. La comptabilité de la paie. La conciliation bancaire et la petite caisse. Normes internationales.

SCO4540

Planification successorale

Objectifs : Ce cours a pour objectif l'étude des règles relatives à la planification successorale. Il vise à donner à l'étudiant une approche pratique par des discussions de cas.

Contenu : Structure des taux d'imposition. Types de revenus. Transfert de biens. Fractionnement des revenus. Règles d'attribution. Décès. Testament. Fiducie entre vifs, discrétionnaire et testamentaire. Gel successoral. Capitalisation. Achat et rachat d'actions. Cristallisation de la DGC. Convention entre actionnaires. Planification post mortem.